



# MODE d'EMPLOI

## INSCRIPTIONS au PROGRAMME de DPC

### INSCRIPTIONS

#### ► Vous êtes un responsable de formation qui inscrivait un participant salarié ?

- Inscrivez votre participant au programme DPC via la plateforme d'inscription dédiée : [Cliquez ici](#)
- Une fois l'inscription réalisée en ligne, vous recevrez automatiquement par e-mail une convention de formation à retourner tamponnée et signée.

#### ► Vous êtes un professionnel de santé exerçant en libéral (à plus de 50%) ?

- Inscrivez-vous au programme DPC via la plateforme d'inscription dédiée : [Cliquer ici](#)
- Enregistrez-vous sur le site de l'Agence Nationale du DPC ([www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)) en choisissant le programme N°2817190001
- Envoyez un chèque de caution de 650 € à la SFAP (ce chèque vous sera retourné une fois le programme complété)

### DÉROULÉ DU PROGRAMME

La validation du DPC par le participant sera effective après avoir satisfait aux **3 étapes de la formation**.

<b>Etape 1 : analyse de pratiques professionnelles</b>  - Méthode HAS : audit clinique (1er tour) - Etape non présentielle	- Après réception de l'inscription à ce programme, la SFAP soumettra un questionnaire d'audit au Participant qu'il devra remplir en ligne avant la session de formation présentielle de ce programme DPC
<b>Etape 2 : acquisition /perfectionnement des connaissances et ou des compétences</b>  - Etape présentielle	- Vous devez assister à l'ensemble des sessions du programme de DPC lors du 25 <sup>ème</sup> Congrès de la SFAP :  <b><u>JEUDI 13 JUIN 2019</u></b> 14 h 30 – 18 h 00 <b><u>VENDREDI 14 JUIN 2019</u></b> 09 h 00 – 12 h 30
<b>Etape 3 : action d'amélioration et de suivi</b>  - Méthode HAS : audit clinique (2eme tour) - Etape non présentielle	- Le Participant devra remplir à nouveau en ligne le questionnaire d'audit au plus tard 2 mois après la session présentielle de ce programme.

- Une fois toutes les phases complétées et l'amélioration des pratiques constatée, **vous recevrez un certificat de stage**.
- Pour les personnes inscrites sous convention de formation au programme (salariés), la facture sera envoyée une fois l'étape 3 validée (au plus tard 3 mois après la manifestation).

### CONTACTS

#### CONTACT CONCERNANT LA GESTION DES INSCRIPTIONS

Europa Group – service inscriptions

Tel : 05 34 45 26 45

E-Mail : [congres-sfap@europa-organisation.com](mailto:congres-sfap@europa-organisation.com)

#### CONTACT CONCERNANT L'ORGANISATION DU PROGRAMME DE DPC

Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs

Tél. : 06.43.65.63.22

E-Mail : [formation-dpc@sfap.org](mailto:formation-dpc@sfap.org)